

Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine Akasaba Ouest à Val-d'Or par Mines Agnico Eagle Ltée

Dossier : 6211-08-016

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 4 octobre au 18 novembre 2016

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine Akasaba Ouest à Val-d'Or* par Mines Agnico Eagle Ltée a pris fin le 18 novembre 2016. Conformément au mandat qui lui a été confié le 22 septembre 2016 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 4 octobre au 18 novembre 2016, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La compagnie minière Mines Agnico Eagle (AEM) souhaite exploiter une mine à ciel ouvert sur le territoire de la ville de Val-d'Or, à une quinzaine de kilomètres à l'est du noyau urbain de la ville, afin d'y extraire du minerai de cuivre et d'or de la fosse Akasaba Ouest. La fosse mesurerait approximativement 470 m de longueur par 385 m de largeur et aurait une profondeur maximale d'environ 165 m. Le taux moyen d'extraction serait d'environ 10 000 t/j, avec un maximum de 12 000 t/j. Le projet nécessiterait notamment l'aménagement d'une station de concassage et d'une aire d'entreposage de roches concassées, d'une aire de stockage de minerai de basse teneur, d'une halde de roches stériles et une autre de mort-terrain, de bâtiments administratifs, de même que de chemins de circulation.

La localisation du projet permettrait l'utilisation d'infrastructures existantes d'autres sites miniers appartenant à AEM. En effet, une fois concassé, le minerai extrait à la mine serait transporté puis traité aux installations existantes de la mine Goldex d'AEM, située à environ 5 km du centre-ville de Val-d'Or. Le concentré de sulfures serait, quant à lui, traité aux installations existantes de la mine LaRonde d'AEM, située à 60 km du centre-ville de Val-d'Or, dans la municipalité de Preissac. Une partie des résidus seraient finalement acheminés à l'ancien parc à résidus miniers Manitou, dont la réhabilitation fait l'objet d'un projet conjoint entre AEM et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Le promoteur évalue le coût des travaux à près de 51 M\$. La construction de la mine Akasaba Ouest permettrait la création de 85 à 100 emplois, directs et indirects, alors que son exploitation créerait une centaine d'emplois et permettrait la consolidation des activités à l'usine de la mine Goldex avec un ajout de quatre postes supplémentaires à cette usine. La construction débiterait en 2017 et son exploitation suivrait rapidement. La durée de vie prévue du projet serait de sept ans, incluant la construction et la restauration du site.

(Extrait du communiqué émis le 4 octobre 2016)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information et à partir de messages électroniques adressés au BAPE. Ces préoccupations sont les suivantes :

- le plan de compensation et les mesures d'atténuation prévus concernant les milieux humides ainsi que le moment où cette information sera rendue publique ;
- la possibilité que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques mette en place des stations d'échantillonnage indépendantes de celles du promoteur ;
- la portion du chemin qui serait entretenue par le promoteur et l'utilisation qu'il compte en faire ;
- la possibilité de fermer le chemin qui serait construit au moment de la période de restauration de la mine ;
- le risque de dédoublement des nouveaux chemins : un utilisé par la minière et l'autre utilisé par la compagnie forestière ;
- l'achat éventuel par le promoteur de camps de chasse près de la mine.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque de Val-d'Or	600, 7 ^e Rue.

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
12 octobre 2016		<i>Le Citoyen régional</i> Rouyn-Noranda / Abitibi-Ouest Vallée-de-l'Or / Harricana
12 octobre 2016	<i>Journal de Montréal</i>	
12 octobre 2016	<i>Journal de Québec</i>	
19 octobre 2016		<i>Le Citoyen régional</i> Rouyn-Noranda / Abitibi-Ouest Vallée-de-l'Or / Harricana

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
4 octobre 2016 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de l'Abitibi-Témiscamingue	347	Site Web et compte Twitter du BAPE 872 abonnés
24 octobre 2016 Rappel de la tenue de la séance d'information auprès des médias	Médias écrits et électroniques de l'Abitibi-Témiscamingue	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 885 abonnés

La séance d'information

Date	Le lundi 24 octobre 2016 à 19 h 30
Lieu	Club Sports Belvédère, Salle Desjardins 360, boulevard Sabourin Val-d'Or
BAPE : Animation	M ^{me} Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier
Accueil et prise de notes	M ^{me} Julie Olivier, conseillère en communication
Promoteur	M. Jean-François Lagueux, Mines Agnico Eagle Ltée M. Jean-François Doyon, Mines Agnico Eagle Ltée M. Yanick Plourde, WSP
Assistance	38 personnes
Durée	1 heure

Les relations de presse

Quatre médias étaient présents à la séance d'information du 24 octobre 2016 : *RNC Média*, la radio de *Radio-Canada*, *Radio Énergie* ainsi que l'hebdomadaire *L'Écho Abitibien*.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. À la suite du communiqué de presse émis le 4 octobre 2016, la station de radio de *Radio-Canada* Abitibi-Témiscamingue a mentionné la tenue de la séance d'information du 24 octobre dernier, en plus d'avoir fait un reportage au lendemain de celle-ci.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, les communautés autochtones de Lac-Simon et de Kitcisakik fréquentent la zone d'étude du projet. Par ailleurs, l'étude d'impact mentionne que le promoteur a tenu quelques rencontres avec chacune de ces communautés en 2014 et en 2015. Ces deux communautés ont reçu le communiqué de presse transmis le 4 octobre dernier les informant du mandat que le BAPE a reçu et des coordonnées de la séance d'information.

Karine Lavoie

Québec, le 23 novembre 2016

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Julie Olivier, conseillère en communication